



Municipalité régionale de comté de Papineau (MRC)
Province de Québec

AVIS PUBLIC

(À RETOURNER)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, QUE :

Lors de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau tenue le 19 août 2020, une résolution, portant le numéro 2020-08-152, a été adoptée concernant l'ajustement du calendrier des séances ordinaires 2020 du Conseil des maires de la MRC, et ce, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec ainsi qu'aux directives gouvernementales dans le contexte de la pandémie COVID-19.


Par conséquent, les séances ordinaires du Conseil des maires de la MRC de Papineau prévues jusqu'à la fin de l'année 2020 auront lieu selon les indications ci-dessous :

Conseil des maires :

Date	Heure	Lieu
Mercredi 16 septembre 2020	18 h	281, rue Desjardins, Plaisance (Québec)
Mercredi 21 octobre 2020	18 h	530, rue Charles-Auguste-Montreuil, Saint-André-Avellin (Québec)
Mercredi 25 novembre 2020	18 h	530, rue Charles-Auguste-Montreuil, Saint-André-Avellin (Québec)
Mercredi 16 décembre 2020	18 h	530, rue Charles-Auguste-Montreuil, Saint-André-Avellin (Québec)

Le bureau de la MRC de Papineau est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance de ladite résolution.

DONNÉ à Papineauville ce 25^e jour d'août deux mille vingt.


Jocelyn Robinson
Secrétaire-trésorier adjoint
et directeur général adjoint



Municipalité régionale de comté de Papineau (MRC)
Province de Québec

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroit désignés par le Conseil, le 26 août 2020, entre 11h00 et 12h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour d'août 2020

Cindy Boucher, P.
Signature